

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 41

Artikel: Les banquets publics
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
STRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les banquets publics.

La cantine de l'Exposition cantonale de Vevey a servi de salle de festin au Grand Conseil du canton de Vaud et à de nombreuses associations cantonales ou fédérales. On y a vu attablés, successivement, les sous-officiers, les Jeunesse vaudoises, les membres du Club alpin, les vélocipédistes, les chasseurs, les bouchers, les officiers de l'état civil, les agriculteurs, et bien d'autres sociétés encore. Pas de dimanche où l'on n'entendit un toast à la patrie ou quelques cordiales paroles de bienvenue prononcées par un des représentants des autorités veveysannes.

Ce spectacle eût enchanté un écrivain du XVIII^e siècle qui se plaignait dans le *Journal de Lausanne* que l'habitude des festins publics ne fut pas entrée dans les mœurs des habitants du Pays de Vaud.

« Messieurs, écrivait il en 1788 aux rédacteurs de cette gazette, l'expérience prouve que la table est le moyen, j'ose dire unique et par excellence, pour développer l'homme et lui donner toute l'énergie dont il peut être susceptible. C'est à table où les familles apprennent à s'aimer, à sentir le prix de la concorde; c'est à table où toutes les facultés du cœur et de l'esprit prennent un nouvel essor et où les liaisons internes et délicieuses se forment et se nourrissent; c'est à table enfin où les ambassadeurs ont souvent signé des traités de paix et où la liberté et l'égalité semblent rapprocher tous les hommes.

» Autrefois, Messieurs, dans mon pays, les magistrats et le peuple étaient souvent réunis par des festins publics, et tout n'en allait que mieux. Au sein de la gaieté et de la franchise, oubliant leur dignité, ils apprenaient à connaître l'esprit national et les vrais besoins du peuple. L'homme spirituel et sensible, encouragé par l'unité d'action et l'air de contentement répandu sur tous les convives, ne craignait pas de s'abandonner à l'enthousiasme de la vertu au milieu des pères de la patrie, qui applaudissaient, en souriant, aux transports de son zèle : le sentiment pénétrait bientôt toutes les âmes ; et l'égoïste même, secoué trop vivement pour conserver son sang-froid, semblait s'oublier un instant pour s'occuper du bonheur général.

» Messieurs, dans le sein de votre paisible Helvétie, sous le gouvernement le plus juste, le plus humain, qui peut vous empêcher de faire naître de telles institutions ? Souvenez-vous que c'est au milieu des repas publics que Lacédémone s'occupait des grands intérêts de la patrie et qu'elle fut pendant si longtemps heureuse au dedans et redoutable au dehors. Quoique je vous donne Lacédémone pour exemple, je n'entends cependant pas que vous suiviez les règles austères de frugalité que ce peuple s'était imposées. Les truites de votre lac, vos excellents vins de La Vaux sont sans doute bien à préférer au brouet noir des Spartiates ; mais sans prétendre vous diriger dans vos repas à venir, souvenez-vous qu'il en faut bannir également et la profusion

et la lésine ; c'est le moral qui doit, avant toutes choses, fournir au plaisir, et c'est, au contraire, de l'abondance variée des mets et des vins que naissent les indigestions. Faites donc, si vous êtes avides de bonheur et de patriotisme, comme je n'en saurais douter, des festins publics, où vos magistrats et votre noblesse fassent corps avec vous ; c'est en apprenant à mieux vous connaître que vous estimerez davantage et que vous donnerez à cette bonne loyauté helvétique qui est dans vos cœurs tout l'essor dont elle est susceptible.

» Les repas publics vous rendront votre patrie plus chère ; les repas particuliers, en fortifiant ce sentiment dans vos cœurs, vous feront sentir plus vivement les charmes et les douceurs de l'amitié, et concourront merveilleusement à répandre sur les premiers un lustre et un intérêt propres à donner encore plus d'énergie à vos sentiments patriotiques.

» Il y a peu de temps, Messieurs, que j'allai voir d'anciens et bons amis que j'ai à Lausanne ; j'y visitai, entre autres, diverses sociétés composées de personnes que je ne saurais trop estimer et chérir ; mais je ne puis vous cacher quelle fut ma surprise quand je vis que l'eau était devenue la boisson générale ; curieux de savoir si l'usage des soupers s'était aussi éteint parmi eux, je le demandai ; hélas ! je le dis avec douleur, on me répondit affirmativement.

» Je vous décèle, Messieurs, ces abus qui pourraient avoir des suites funestes, parce qu'on doit les considérer comme attentatoires au bonheur des individus et par conséquent à la félicité publique. Employez donc, je vous en conjure, toute la force du raisonnement, tous les charmes de l'éloquence pour faire sentir la nécessité du plan que je vous propose ; et croyez que ce sera en le remplissant que votre Société philanthropique pourra enfin s'assurer de ses succès.

» Serait-ce donc en vain que les coteaux dorés de La Vaux nous auraient fourni cette année un nectar si délicieux ? Serait-ce donc en vain que vous entendriez sans cesse un cri de privilégié vous annoncer avec une voix éclatante et vigoureuse les riches et abondants trésors de l'automne ?

» Qui que vous soyiez, ennemis des soupers du vieux temps et de cette joie pure et douce qui étincelle au milieu d'un repas que l'amitié et la franchise assaisonnent, fuyez de ma présence ! Allez pressurer tranquillement les froides marmelles des vaches de vos montagnes, ou, autour d'une insipide table à thé, frondez, si vous le trouvez bon, les mœurs antiques et respectables de nos bons aïeux ; votre œil éteint, vos mines pâles et blêmes, vous y intent. Quant à moi, glorieux de marcher sur leurs traces, dans de douces orgies, environné de mes incorruptibles amis, nous te chanterons, Dieu du raisin ! Et animés par ta liqueur délicieuse et bienfaisante, nous ne césserons de nous occuper, le cœur plein de joie et d'humanité, du bonheur de nos semblables. Puisse

notre exemple produire de salutaires effets ! C'est en formant ces vœux ardents que j'ai l'honneur d'être, etc.,

» *Un soupeur de la vieille roche.* •
Qui se serait douté que les Lausannois de 1788 fussent des buveurs d'eau ?

A la jeunesse vaudoise.

Monsieur du *Conteur*,

Ah ! il est passé et bien passé le beau temps où je faisais partie d'une société de jeunesse.

Parfois encore, il m'en revient aux lèvres un petit goût un peu amer de *rebaillé m'en mé...*

Tenez, mon voisin Pierre, en abreuvant ses vaches, siffle comme un merle après la pluie.

Or, l'autre jour, dans quel casier de sa mémoire alla-t-il retrouver, pour l'avoir sans doute entendu aux jours de sa petite enfance, un vieil air doux et sautillant.

— Pierre, lui ai-je crié de ma fenêtre, sais-tu bien ce que tu siffles là ?

— Ça... m'a-t-il dit. Pauvre tante Gritelet, ce n'est rien du tout... une vieille ringue des autrefois.

Une vieille ringue ! Le malheureux ! En l'entendant, je nous ai revus : quand nous avions vingt ans et que nous dansions la mouffeline. Nous prenait par la main, nous chantions avec le violon et en tournant en cercle autour de la salle :

Tanta Djanna, vire la coiffe ;
Te nos z'épouaire, sé montré...

Enfin, il en faut faire son deuil. Une chose me console : c'est que je n'ai pas donné ma part au chat, et que, je peux vous le garantir, de danseuse plus intrépide et plus émodée que moi, il n'en était point dans tout le village...

Bon ! voilà que je m'égare hors des sentiers. Il faut m'excuser. La tête des vieilles femmes comme moi ressemble à ces tiroirs ventrus de commode où l'on jette au fur et à mesure toutes sortes de souvenirs.

Cela s'entasse sans qu'on s'en aperçoive. Qu'un beau jour on ouvre le tiroir pour chercher quelque chose, on trouve ceci, puis cela, on s'arrête à déplier un foulard, à faire briller une vieille bague, on essaie un collier, on verse une petite larme sur une fleur fanée, on frote du coin de son tablier un portrait terni, tant et si bien que les heures passent, et qu'on oublie finalement ce qu'on était venu chercher.

Moi, je vais tâcher d'aller droit au but.

Que chante-t-on dans les réunions de jeunesse ? Car on y chante, n'est-il pas vrai ? La jeunesse sans chansons, ne serait-ce point le mois de mai sans fleurs, l'amour sans baisers, la fleur sans parfums ?

C'est que, voyez-vous, je suis navrée ! J'ai prié l'autre jour quelques-unes de mes nièces de m'apporter leurs cahiers de chansons.

Est-il Dieu possible ! Ah ! que j'aurais mieux fait de me tenir coite que d'aller rebouiller ces horreurs.

Les chansons patriotiques parlent d'« Al-